Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20260611-D2026_51-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
COMMUNE DE TRESSIGNAUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 JUIN 2026

N° D2026-51

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin, à dix-neuf heures, **le Conseil Municipal de Tressignaux,** après convocation légale du 1er juin 2026, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire en mairie de Tressignaux, sous la présidence de **Monsieur Fabien JOUSSE, Maire.**

Présents : AOUNE Horida, BAILLY Philippe, BLOUIN Xavier, CADIO Thierry, DAVID Thomas, FARSY Sandrine, GUEMENE Julie, JOUSSE Fabien, LUCAS Roland, PELUS Lucile, PUILLE Maryse, VERNE Patricia, JOUSSE Maëline et DUFLOT Lucile
Absents : DAVID Thomas (procuration PELUS Lucile) et TORMOS Henri.
Nombre de conseillers en exercice : 15 **Nombre de présents :** 13 **Procurations :** 1

Secrétaire de séance : VERNE Patricia

CONTRAT DE PRESTATION APAVE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du plan d'action ministériel relatif à l'amiante. Dans ce cadre, la direction académique souhaite consulter le Dossier Technique Amiante (DTA) de l'école publique de Tressignaux.
Afin de répondre à cette demande, Monsieur le Maire a sollicité l'APAVE pour la réalisation des prestations suivantes :

- Établissement d'un rapport de repérage des matériaux et produits relevant des listes A et B ;
- Constitution du Dossier Technique Amiante (DTA), comprenant notamment les fiches récapitulatives réglementaires.

Le montant de cette prestation s'élève à 625,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, est amené à :

APPROUVER le contrat de prestation APAVE ;

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20260611-D2026_51-DE

AUTORISER Monsieur le Maire, à signer tout document relatif à ce dossier ;

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
13	14	0	0

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Maire
Fabien JOUSSE